



Transavia France
Président Directeur Général
7 Avenue de l'union
F- 94310 Orly

Orly, le 18 octobre 2023

Objet : droit de retrait sur vols Beyrouth

Monsieur le Président Directeur Général,

Depuis le début du conflit israélo-palestinien, Transavia France accorde ses actions avec Air France.

Notre organisation syndicale s'est jointe au DGI posé par la CSSCT de Transavia France afin de vous alerter sur le danger encouru par vos salariés réalisant les vols à destination de Beyrouth.

Jusqu'à présent, votre discours était de dire qu'Air France maintenait ses vols sur Beyrouth, le danger étant plutôt en zone sud.

Nous constatons que nos collègues de la maison mère ont la possibilité de poser un MCPT4. Nous vous demandons par conséquent, d'accorder la possibilité aux PNC Transavia France de pouvoir utiliser un droit de retrait sur cette destination, et ce, sans retrait de salaire. Nous serions ainsi en équivalence avec la politique de la maison mère.

Nous vous demandons également de bien vouloir ouvrir un appel à volontariat pour réaliser ces vols, avec une priorité pour les cadres de l'entreprise.

Thybault Nouet
Mikael CAYOUN
Nadège CHARPENTIER
Délégués syndicaux